

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 7 AOÛT 2017 À 19 H.

Sont présents : M. John Pineault Maire
Mme Shawna Doucet Conseillère no. 3
Mme Hélène Boulanger Conseillère no. 4
M. Frédérick Lee Directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent : M. Michel Charlebois Conseiller no. 2

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 17-08-107

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

Point 3. Résolution # 17-08-108

Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet 2017

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) : Confirme la réception de la demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le remplacement du pont sur la rivière McDonald.

MDDELCC : Confirme la réception de la demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le rélargissement du chemin de la Pointe-Ouest.

Solidarité Restigouche : Appel à la solidarité municipale / Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Restigouche.

Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis : A recommandé qu'un montant de 10 000 \$ nous soit accordé dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

M. Philippe Couillard, Premier Ministre : Confirme la réception de notre lettre et notre résolution lui étant adressés le 28 avril dernier suite à l'annonce de son gouvernement de négocier la fin de l'exploration d'hydrocarbures sur l'île. Il nous réfère aux ministres Arcand et Coiteux.

Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord : Dépose leur rapport annuel 2016-2017

Comité local d'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste : Remercie à municipalité pour sa précieuse collaboration aux festivités de la fête nationale.

Nicolet, bureau de la mairesse : Invitation à la journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra le 30 septembre 2017.

Ministre de la Culture et de la Communications : Nous informe de sa décision de désigner le fleuve Saint-Laurent comme lieu historique.

Point 5. Résolution # 17-08-109

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 31 juillet 2017.

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2017.

Point 6. Résolution # 17-08-109

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 17-07 au montant de 86 181.27 \$.

Point 7. Résolution # 17-08-110

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 17-07.1 totalisant une somme de 72 219.93 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 31 juillet 2017.

Point 8.

Rapport des conseillers

M. John Pineault, maire : Fin du pétrole, beaucoup de journalistes ont sollicité une entrevue. Un camp musical se tiendra à Anticosti en 2018. Une nouvelle résidence se bâtira sous peu.

Mme Shawna Doucet, conseillère no. 3 : Suivi des ressources humaines.

Mme Hélène Boulanger, conseillère no. 4 : Participe aux rencontres avec la Maison de la communauté.

Point 9. Résolution # 17-08-111

Nomination signataire officiel entente « Initiatives d'éducation en matière de nutrition pour la communauté de Port-Menier »

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a été choisie pour la mise en œuvre du programme « Nutrition Nord Canada- Initiative d'éducation en matière de nutrition » ;

ATTENDU QU'une entente doit être signée entre le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux et la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désigne M. Frédérick Lee, directeur général, comme signataire de l'entente et de tous les autres documents relatifs à ce programme.

Point 10. Résolution # 17-08-112

Demande de commandite Radio Anticosti inc.

ATTENDU QUE Radio Anticosti inc. nous sollicite pour commanditer la journée de levée de fonds du 11 août 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti octroie la somme de 150 \$ sous la forme de trois bons d'achats de 50 \$ chacun à Radio Anticosti inc. pour sa journée de levée de fonds.

Point 11. Résolution # 17-08-113

Dépôt de projet de développement touristique à Tourisme Côte-Nord dans le cadre du programme « Ententes de partenariat régional en tourisme » (EPRT 2016-2020)

ATTENDU QUE L'EPRT 2016-2020 a pour but de soutenir et de stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique de la Côte-Nord ;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire déposer une demande pour le projet de sentier de « treck » autour de l'île d'Anticosti ;

ATTENDU QUE Tourisme Côte-Nord reçoit les demandes jusqu'au 8 septembre 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désigne M. Frédérick Lee, directeur général, comme signataire de la demande et de tous les autres documents relatifs à ce programme.

Point 12. Résolution # 17-08-114

Avis de motion pour modifier le règlement de zonage R25-06-90

Est présent donné par Mme Hélène Boulanger un avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage R25-06-90.

Point 13. Résolution # 17-08-115

Adoption du règlement R 132-06-17 portant sur le traitement des élus municipaux

Ce point est reporté à la séance ordinaire du mois de septembre

Point 14. Résolution # 17-08-116

Autorisation pour dépôt d'une demande de soumissions pour le déneigement des rues municipales

ATTENDU QUE le contrat pour le déneigement des rues et autres espaces de la municipalité a pris fin au printemps 2017 ;

ATTENDU QUE pour des raisons administratives, le MTQ a décidé de ne plus inclure la Municipalité de L'Île-d'Anticosti dans l'appel d'offres commun ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti demande des soumissions pour le déneigement pour une période de trois (3) ans et désigne M. Frédérick Lee, directeur général, comme signataire de la demande de soumission;

QUE M. Frédérick Lee, directeur général, est autorisé à former un comité d'analyse composé de lui-même, d'un citoyen et d'un membre du personnel afin d'analyser les soumissions reçues si c'est nécessaire.

Point 15. Résolution # 17-08-117

Projet d'énergie renouvelable visant à limiter la dépendance aux hydrocarbures de la municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité et la communauté Innue d'Ekuanitshit œuvrent conjointement, dans une optique de développement durable visant à assurer le futur économique et écologique de l'île d'Anticosti, à doter l'île d'un statut de site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et que le gouvernement du Québec a formellement appuyé la démarche d'inscription le 25 janvier 2017;

ATTENDU QUE la politique énergétique 2016-2030 du gouvernement du Québec vise à opérer une transition énergétique privilégiant une économie faible en carbone et a établi comme objectifs de réduire de 40% la quantité de produits pétroliers consommés, d'augmenter de 25% la production d'énergie renouvelable ainsi que d'augmenter de 50% la production de bioénergie;

ATTENDU QUE l'île d'Anticosti constitue un des réseaux isolés exploités par Hydro-Québec Distribution et qu'il dépend, pour la production d'électricité, de la combustion d'hydrocarbures créant ainsi de fortes émissions de gaz à effet de serre en plus de poser un risque environnemental difficile à gérer;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a émis le souhait de fermer la centrale thermique de l'île dès 2020 pour la remplacer par des sources renouvelables d'approvisionnement énergétique.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, pour des raisons de développement économique, cherche à arrimer de façon durable la collecte de bois faite sur l'île aux objectifs de gestion de l'habitat du chevreuil;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti est favorable à l'implantation d'un projet de production d'énergie à la biomasse forestière sur son territoire pour des raisons de développement économique et de création d'emploi et qu'elle est favorable au dépôt de demandes de subventions pour financer les études nécessaires à un tel projet (le **“Projet”**);

ATTENDU QUE Kruger Énergie souhaite développer, construire et opérer un projet d'énergie renouvelable en milieu autonome en partenariat avec les communautés locales et que l'entreprise possède une solide et longue expérience dans le domaine puisqu'elle exploite deux centrales de cogénération à la biomasse rattachées à ses actifs industriels;

ATTENDU QUE Kruger Énergie s'engage à prendre en charge les activités de pré-développement du Projet nécessaires au dépôt éventuel d'une demande de subvention par la municipalité si le projet semble viable économiquement et respecte les objectifs de développement de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de cette résolution;

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti appuie le développement du Projet si les études préliminaires menées par Kruger Énergie devaient démontrer que le Projet s'intègre harmonieusement dans les orientations de développement de la Municipalité;

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti confie, pour une période de six (6) mois, l'exclusivité à Kruger Énergie sur les activités de développement du Projet avec pour objectif que Kruger Énergie évalue la viabilité du Projet et, le cas échéant, assemble le matériel nécessaire au dépôt d'une demande de subventions visant à financer les activités de développement ultérieures;

QUE la Municipalité s'engage à appuyer le Kruger Énergie lors du dépôt des demandes de subventions si les études préliminaires menées par le Kruger Énergie devaient démontrer que le Projet s'intègre harmonieusement dans les orientations de développement de la Municipalité;

QUE M. Frédérick Lee, directeur général, soit autorisé à contresigner, pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et à faire ce qu'il jugera utile afin de donner plein effet à la présente résolution.

Point 16. Résolution # 17-08-118

Nomination du président d'élection et de la secrétaire d'élection

ATTENDU QUE les élections générales municipales au Québec auront lieu le 5 novembre 2017 ainsi que les élections pour les préfets de MRC élus au suffrage universel;

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer son président d'élection et sa secrétaire d'élection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que M. Frédérick Lee soit nommé président d'élection et Mme Véronique Rodgers secrétaire d'élection dans le cadre du scrutin du 5 novembre 2017 avec tous les pouvoirs qui s'y rattachent en fonction de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM)

Point 17.

Varia

Résolution # 17-08-119

Embauche de pompiers volontaires

ATTENDU QUE les personnes suivantes ont exprimées le désir de devenir pompier volontaires :

- Sébastien Plourde;
- André Nadeau;
- Maxim Gravel Bossé;
- Alexandre Poulin;

ATTENDU QUE la première phase de formation sera offerte par EducExpert au coût de 1 280 \$ par participant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'embaucher les candidats ci-haut nommés et de défrayer la première partie de leur formation.

Résolution # 17-08-120

Avis de motion modifiant le règlement R129-09-16 concernant les dépenses des membres du conseil faites dans l'exercice leurs fonctions

Est présent donné par Mme Hélène Boulanger un avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, sera adopté une modification au règlement R129-09-16 concernant les dépenses des membres du conseil faites dans l'exercice leurs fonctions.

Résolution # 17-08-121

Appel à la solidarité municipale – Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche

ATTENDU QUE la poursuite que fait face la Municipalité de Ristigouche-Est par une pétrolière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 100 \$ pour la campagne Solidarité Ristigouche.

Point 18.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une personne est présente.

Point 19. Résolution # 17-08-122

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 41.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédéric Lee
Secrétaire-trésorier